



Bulletin d'inscription

MODULES COMPENSATOIRES

Je m'inscris au module

- Module ostéopathie structurelle région cervicale (8 jours de formation) CHF 3'200.00
- Module ostéopathie pédiatrique (2 jours) CHF 800.00
- Module ostéopathie gynécologique (2 jours) CHF 800.00
- Module intégration diagnostic et ostéopathie (cours sur un ou deux semestres - 17 jours) CHF 4'250.00
- Module ostéopathie viscérale (25 jours) CHF 7500.00
- Module ostéopathie crânienne (13 jours) CHF 3900.00

Attention : L'inscription au module *Promouvoir la pratique éclairée* se fait via le lien de notre site : <https://www.heds-fr.ch/fr/formation-continue/modules/tous-les-modules-de-formation/promouvoir-la-pratique-eclairée/>

Données personnelles / professionnelles

Madame Monsieur

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal/Localité:

Tél. privé/portable :

Courriel privé :

Employeur :

Adresse :

NPA/Localité :

Tél. prof. :

Courriel prof. :

Fonction actuelle :

Conditions générales

Modalités d'inscription

- Remplir le présent bulletin d'inscription
- Tenir compte des conditions d'admission

Pour valider l'inscription, merci de verser les frais d'inscriptions, à savoir CHF 250.00. sur notre compte bancaire : payer à l'IBAN **CH 60 0076 8011 0056 5391 8** en précisant le numéro de projet

No. AGF 01605110764

- Joindre la quittance attestant du paiement des frais d'inscription

Coûts

Le prix de la formation figure sur notre site internet <https://www.heds-fr.ch/fr/formations/osteopathie-bilingue/mesures-compensatoires/> sous « **Dates et prix** »

Envoyer la facture à l'adresse (Cocher ce qui convient)

Privée

Employeur (à compléter)

Service/Département :

Personne de contact :

Paiement

Les frais d'inscription sont dûs. Ils restent acquis à la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.

De plus, le paiement de chaque module se fait individuellement dès réception de chaque facture et doit impérativement être acquitté avant le début de la formation.

Désistement - Annulation

En cas de désistement **durant les 45 jours qui précèdent le début des cours**, la totalité de l'écolage reste due à la HEdS-FR.

En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage reste due à la HEdS-FR.

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du doyen M. Pierre Frachon, Filière ostéopathie, avenue de Rome 4, 1700 Fribourg,
- La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.

Information

La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Par ma signature, je confirme mon inscription ferme et je m'engage à verser le montant dû avant le début de la formation.

J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

Signature du/de la participant-e :

Lieu et date :

S.V.P. Veuillez retourner ce formulaire d'inscription dûment rempli et signé avec les documents demandés uniquement par voie électronique à l'adresse fr-heds-mesures-compensatoires-crs@hefr.ch